

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTE-LOIRE**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT JUST-MALMONT**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	26

Séance du 3 avril 2024

N°24-04-23

Date de la convocation
26 mars 2024**L'an deux mil vingt quatre
et le trois avril**

à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi salle du Conseil sous la présidence de M. GIRODET, Maire.

Présents :

M. Frédéric GIRODET, Maire ; Mme Odile PRADIER, M. Alain MONDON, Mme Christine BONNEFOY, M. Joseph BUGNAZET, M. Jean FERNANDES, Mme Marie-Françoise SOUBEYRAN, M. André MOLLE, Adjoints ;
Mme Pamela MARODON, M. Denis SALANON Conseillers Municipaux Délégués ;
Mme Chrystelle BERTINELLI, M. David CHAUDIER, M. Jean FOURNEL, Mme Christine GALAMBAUD, Mme Maguy FOULTIER, M. Patrice FRANÇON, Mme Véronique MAURIN, M. Jean-Paul MASSARDIER, Mme Maryline MOUNIER, Conseillers Municipaux ;

Absents excusés avec pouvoir :

Mme Dominique COLOMB qui a donné pouvoir à Mme Maguy FOULTIER
M. Joël AUROUZE qui a donné pouvoir à M. Jean FERNANDES
Mme Arlette CHAPPELLON qui a donné pouvoir à M. André MOLLE
M. Benjamin FOULTIER qui a donné pouvoir à Mme Christine BONNEFOY
Mme Emilie MASSARDIER qui a donné pouvoir à M. David CHAUDIER.
Mme Mélanie PICHON qui a donné pouvoir à Odile PRADIER.
M Christophe PIOT qui a donné pouvoir à M Joseph BUGNAZET.

Absents excusés sans pouvoir

Anne VINSON

M. David CHAUDIER a été nommé secrétaire de séance

Objet : Désignation de deux délégués suppléants à la commission d'appel d'offres du groupement de commande pour l'opération de renaturation, rétablissement de la continuité écologique et mise en valeur du cours d'eau le Sambalou.

Monsieur Le Maire rappelle au conseil municipal la délibération n°23-07-06 créant un groupement de commande concernant le projet cité en objet et désignant M. BUGNAZET Joseph et M. MASSARDIER Jean-Paul comme membres titulaires de la commission d'appel d'offres, M. le Maire étant membre de droit.

AR Prefecture

043-214302051-20240403-24_04_23-DE
Reçu le 15/04/2024

Il apparaît nécessaire de désigner deux membres suppléants pour le bon fonctionnement de la commission d'appel d'offres, notamment en cas d'empêchement d'un des membres titulaires.

Monsieur Le Maire propose donc de désigner Mme. FOULTIER Maguy et Mme. PRADIER Odile membres suppléants de cette commission d'appels d'offres.

Le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, **APPROUVE** la proposition de M. Le Maire.

Fait et délibéré en mairie ce jour, mois et an susdits
A Saint Just Malmont, le 3 avril 2024

Le Maire,
Frédéric GIRODET

La secrétaire de séance
M. David CHAUDIER



A handwritten signature in dark ink, appearing to read "David Chaudier", is written over the right side of the page.

AR Prefecture

043-214302051-20240403-24_04_23-DE
Reçu le 15/04/2024